

❖ **La formation de la personne et du citoyen**

Dans le cadre de l'enseignement « Questionner le monde », les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en **développant un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement** et de la santé.

❖ **Les systèmes naturels et les systèmes techniques**

Cet enseignement développe une attitude raisonnée fondée sur la connaissance; il concourt au développement d'un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l'environnement, de sa santé. Des gestes simples favorisent la connaissance et l'acquisition de règles d'hygiène (propreté, alimentation, sommeil), de sécurité et de **protection de l'environnement**.

❖ **Les représentations du monde et l'activité humaine**

L'**impact de l'activité humaine sur l'environnement** proche ou plus éloigné est abordé.

▪ **Enseignement moral et civique**

La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à **l'environnement** (climat, biodiversité, etc.).

Les **actions concernant l'éducation au développement durable**, au service de la prise de **conscience écologique**, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du **respect et de la protection de l'environnement** à toutes les échelles, et à court et moyen termes.

➤ **Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique.**

▪ **Questionner le monde**

Adopter un comportement éthique et responsable

- Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance.
- Mettre en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives (« éco-gestes ») : **gestion de déchets, du papier, économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage, etc.)**.

